



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUN 2019 A 18H 00
TENUE A LA VILLA DUTOIT

EXERCICE 2018

Membres présents :

Marie-José Astre Démoulin
Alfred Berchtold
Bertina Bolle
Eustacia Cortorreal
Albert Franceschetti
Suzanne Hurter
Huguette Junod
Harry Koumrouyan
Bernard Lescaze
Marie-Martine Perrin Paoloni
Alexandre Regad
Jean-Daniel Robert
Marie-Anouch Sarkissian
Nicole Staremborg

Ordre du jour

Allocution de bienvenue de la présidente Nicole Staremborg
Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2018
Rapport d'activité de la présidente
Rapport financier de l'administratrice
Rapport du vérificateur aux comptes
Décharge au comité pour sa gestion de l'exercice écoulé
Election du comité
Election du Président ou de la Présidente
Fixation de la cotisation
Divers

Allocution de bienvenue

La présidente Nicole Staremborg reçoit les membres qui se sont déplacés pour l'Assemblée générale ordinaire et les remercie pour leur présence.

Acceptation du PV de l'assemblée générale du 12 juin 2018

Elle ouvre officiellement la séance en soumettant pour approbation le procès-verbal de cette assemblée générale. Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité.



Rapports de la Présidente sur les activités 2018 et 2019

La présidente prend la parole pour annoncer le décès de Clara Franceschetti, fidèle membre et amie de la SGE de longue date, et depuis plus de 10 ans membre du comité. Une minute de silence est demandée.

Nicole Staremborg passe ensuite en revue tous les événements organisés par la SGE durant l'année 2018 et la première partie de 2019, elle fait part également des problèmes que rencontre la SGE avec l'obtention de la subvention qui a été fortement diminuée alors que les activités ont été beaucoup plus nombreuses.

Le rapport complet de la présidente est annexé au procès-verbal.

Rapport financier de l'administratrice

Suzanne Hurter informe que les cotisations enregistrées ont diminué cette année, nous avons encaissé la somme de 4680 francs alors que l'année précédente ce montant était de 6360 francs. Des rappels ont donc été envoyés et nous espérons que nos membres prendront soin de s'en acquitter.

Compte-tenu de la diminution de la subvention il est important de pouvoir compter sur la fidélité de nos membres.

Un programme annuel a été établi et imprimé afin que les membres puissent agender nos manifestations à l'avance. Bien que les manifestations aient été plus nombreuses, nous avons pu maintenir nos frais généraux. Le fait de bénéficier de conditions très favorables à la Maison Dufour et à la Villa Dutoit nous a permis de réaliser de substantielles économies.

Concernant l'édition du livre *De l'amour dans la littérature genevoise*, nous avons heureusement pu compter sur la générosité d'une fondation, ce qui nous a permis de le réaliser au printemps 2019 sans entamer le budget annuel de la SGE.

L'exercice 2018 se termine avec un bénéfice de 530 francs.

Rapport du vérificateur des comptes

M. Gilbert Mouron nous a remis son rapport qui est lu par l'administratrice, il est annexé au procès-verbal ainsi que les comptes annuels.

Décharge au Comité pour sa gestion

La présidente ouvre la discussion sur les trois rapports qui sont soumis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.



Election du comité et de la présidence

Tous les membres du comité se représentent à l'exception de Clara qui nous a quittés.

Il est composé de Fawzia Assaad, Suzanne Hurter, Harry Koumrouyan, Bernard Lescaze et Alexandre Regad.

Pour des raisons de surcharge de travail qu'elle n'avait pas pu mesurer lors de son élection, la présidente Nicole Staremborg a choisi de démissionner. Elle continuera de nombreuses activités au sein du comité, mais ne peut plus assurer la tâche de présidente. Elle fait part avec émotion de l'énorme plaisir qu'elle a eu à œuvrer pour la SGE pendant ces deux années.

La candidature d'Harry Koumrouyan est présentée à l'Assemblée générale par Nicole Staremborg. Elle énumère ses nombreuses qualités d'homme de lettres et dresse le bilan de ses multiples activités, brillante carrière et centres d'intérêt. Il est élu par acclamation.

Le nouveau président prend la parole et s'adresse à l'assemblée :

C'est à la fois un honneur et un plaisir d'assumer la présidence de la Société genevoise des écrivains. Je suis sensible à la confiance qui m'est ainsi faite et j'espère l'honorer de la meilleure manière possible.

En accédant à cette fonction, j'aimerais porter mon regard dans deux directions : d'abord, vers le passé de notre société, qui remonte, vous ne l'ignorez pas, au XIX^e siècle, une longue existence assurément, riche des écrivains qui se sont succédé, des rencontres organisées, des archives accumulées. En résumé, un patrimoine littéraire précieux qu'il s'agit bien entendu de préserver.

Que cela ne nous empêche cependant pas, et c'est le second volet, d'envisager l'avenir. Cet avenir, inscrit dans la tradition qui est la nôtre, nous permettra de compter de nouveaux auteurs parmi nos membres, tout en incluant, et ce sera un aspect nouveau, des amis de la littérature, des personnes qui lisent comme ils respirent, toujours et encore. En effet, nous souhaitons ouvrir des portes, partager nos intérêts et donner à notre maison une dimension large et accueillante. Pour le dire autrement : goûtons au plaisir d'être ensemble tout en évitant l'entre-soi, être Genevois, mais universel aussi. Je ne crois pas que cela soit incompatible, au contraire.

Aujourd'hui, on dit le livre menacé. Ces Cassandres ont sans doute tort, mais pour déjouer leurs prédictions, toutes les forces doivent être mobilisées : celles des familles d'abord (qui dira assez le plaisir de l'enfant petit à qui sont proposées des lectures à haute voix ?), celles des écoles et des enseignants dont le travail essentiel mérite notre admiration, celles de tous les acteurs concernés : écrivains, éditeurs, bibliothécaires, libraires, diffuseurs... A chacune et à chacun, son rôle, essentiel, dans ce qui forme une chaîne de culture et de découvertes. Une polyphonie donc, à laquelle, la Société genevoise des écrivains est fière d'appartenir, certaine de pouvoir y contribuer, avec la volonté de servir la littérature et les livres.



Société Genevoise des Ecrivains

fondée en 1853...

Fixation de la cotisation

A l'unanimité il est décidé de maintenir la cotisation à 70 francs.

Divers

Il n'y a pas de divers.

La parole est donnée au Professeur Jacques Berchtold qui s'exprimera sur Rousseau et François Vernes.